

Un Flamand à la tête de Linkebeek

■ La ministre Homans nomme bourgmestre Eric De Bruycker.

La ministre des Affaires intérieures flamandes Liebeth Homans (N-VA) a annoncé, dimanche, avoir nommé le conseiller communal néerlandophone de l'opposition Eric De Bruycker bourgmestre de Linkebeek. M^{me} Homans a dit espérer que, ce faisant, il serait mis fin au carrousel entourant la nomination du bourgmestre de cette commune à facilités de la périphérie, privée de maire "nommé" depuis 2006.

Eric De Bruycker, qui a annoncé qu'il acceptait le poste, devrait prêter serment ce lundi devant le gouverneur du Brabant flamand. Il a, en outre, précisé qu'il le quitterait si la majorité francophone se refusait à collaborer ou si elle proposait un autre candidat que Thiéry.

Il y a un peu plus de deux semaines, la ministre flamande avait nommé l'échevin francophone Yves Ghequière bourgmestre de la commune. Ce membre de la majorité francophone (13 élus sur 15), avait refusé la nomination en plein ac-

cord avec Damien Thiéry, bourgmestre faisant fonction, dont la nomination a été refusée à plusieurs reprises pour non-respect de la législation linguistique. Pour M^{me} Homans, "cette nomination avait été faite dans le respect de la loi et des rapports de forces au niveau local. Yves Ghequière a déclaré le 22 septembre dernier qu'il n'acceptait pas d'endosser la fonction de bourgmestre. Damien Thiéry a en outre indiqué qu'aucun membre de sa liste n'était candidat à la fonction de bourgmestre. Ce faisant, la majorité francophone ne s'est pas seu-

lement placée au-dessus de la Loi spéciale, elle a nié à deux reprises la jurisprudence du Conseil d'Etat".

N'importe quoi

Damien Thiéry a réagi brièvement en milieu d'après midi en qualifiant la décision de la ministre Homans de "grand n'importe quoi". Le PS demande que la question soit abordée lors du prochain comité de concertation et souhaite que les partis francophones se rencontrent afin de déterminer une position commune. Enfin, au MR, on condamne cette décision qui va à l'encontre de la légitimité démocratique de Damien Thiéry. Ce dernier sera d'ailleurs reçu ce lundi par Olivier Chastel.

S.Ta. (avec Belga)

1232

VOIX

C'est avec ce score personnel que Damien Thiéry a été élu aux communales de 2012. Eric De Bruycker en a obtenu 168.